

Le modèle de l'exploitation paternaliste¹

Christian Geffray

Plusieurs articles publiés ici visent explicitement à éprouver et discuter la validité d'une hypothèse, formulée au cours des travaux et nombreuses discussions collectives de l'équipe Orstom-Museu Goeldi de Belém, qui porte sur la nature d'un lien social particulier, qualifié provisoirement de « paternaliste ». La question débattue par diverses contributions n'est évidemment pas de savoir si ce lien, tel qu'on l'observe encore aujourd'hui, dans sa pureté de cristal, sur les lointains forestiers amazoniens, caractérise le Brésil contemporain. Il n'y ressemble plus. Elle est plutôt de savoir pourquoi nous partageons l'intuition qu'il est difficile, voire impossible, de comprendre la situation actuelle s'il n'est tenu compte de cette relation particulière et de son destin.

Il peut donc être utile de présenter ici une formulation systématique de l'hypothèse : un *modèle* du paternalisme en quelque sorte. Cette formulation a été proposée à l'issue d'une série de brèves enquêtes en Amazonie brésilienne, dans des situations où la relation « paternaliste » semble avoir été préservée jusqu'à nos jours comme à l'état fossile (chez certains *seringueiros*, par exemple). Je m'en suis tenu ici à l'analyse du lien fossile en lui-même, avant d'évoquer ce qui le sépare du monde capitaliste. Par souci de concision, j'ai fait usage d'une formalisation graphique qui paraît un peu sévère (ou naïve), mais qui a le mérite, j'espère, d'établir une distinction claire entre les faits, et entre les registres de faits.

La relation d'exploitation paternaliste

Chez les ramasseurs de noix du Brésil, les collecteurs de caoutchouc, les chercheurs d'or, les petits paysans des fronts pionniers ou les journaliers des grandes propriétés d'élevage, le face-à-face entre ces producteurs et leurs patrons prend à chaque fois, d'une manière ou d'une autre, et à un moment ou un autre, la forme d'un *commerce*. Il y a là un paradoxe

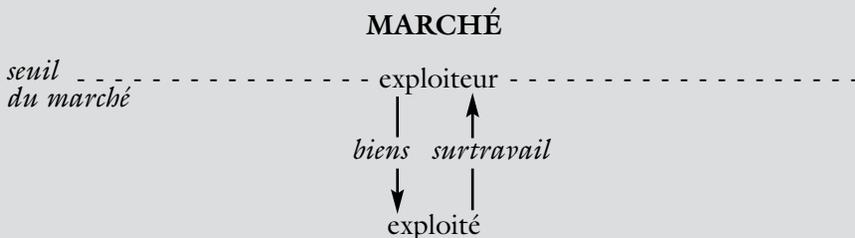
1. Initialement publié dans *Lusotopie* (Paris, Karthala), 1996 : 153-159, dans un dossier thématique intitulé « L'oppression paternaliste au Brésil » sous la direction de Philippe Léna, Christian Geffray et Roberto Araújo.

remarquable : car il n'existe aucune sorte de libre confrontation de la valeur des produits dans ces régions, donc *stricto sensu*, localement, pas de marché. Les patrons qui achètent et vendent aux producteurs agissent de telle sorte, en effet, qu'ils contredisent les principes communs de la circulation marchande : on pourrait montrer, à chaque fois, comme ils sont soucieux de prévenir toute concurrence, en contrôlant vigoureusement l'accès au marché de la population des producteurs. Ils parviennent à s'imposer par là, aux yeux de ces derniers, comme les vecteurs uniques, ombilicaux, de l'accès à des biens produits et vendus dans un autre monde.

C'est une première particularité de la relation paternaliste : nous sommes fondés à poser l'hypothèse que le rapport de forces constitué dans cette relation entre dominants et dominés repose sur le contrôle, par les premiers, des moyens de la circulation des biens, et l'exclusion concomitante des seconds de tout accès autonome au marché :



Une fois la masse des producteurs distribuée et enclose en diverses « clientèles » particulières de chaque patron, ceux-ci sont en mesure, à la limite, d'inventer les prix au sein de leurs petits marchés privés. Et c'est ce qu'ils font naturellement, en sorte que le résultat des échanges est toujours le même : quels que soient la productivité des « clients » (*fregueses*), les aléas du climat ou des prix du marché extérieur, etc., les producteurs ont tout juste obtenu de quoi se nourrir et subsister à l'issue d'un cycle de transactions. Leurs patrons se sont, quant à eux, appropriés la totalité de la valeur marchande du produit du surtravail de leurs « clients » :



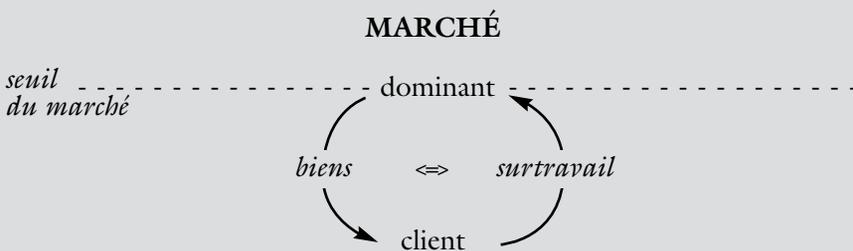
Autrement dit, le lien entre patron et producteur se présente comme une relation d'exploitation, dont le principe réside dans le contrôle monopolistique de la circulation des biens. La formation du profit par le patron est

simple : il suffit que la valeur marchande du produit du surtravail (X) soit supérieure à celle des biens remis par le patron (Y) :

$$X > Y$$

Pourtant, l'exploitation comme telle demeure invisible. Tout ce que les uns et les autres voient en la circonstance reste une série d'échanges revêtant une forme marchande, et nous retrouvons le paradoxe évoqué ci-dessus : il n'y a pas de marché, c'est un fait, mais on ne parle tout de même que de ça, de prix (et de la bonne ou mauvaise foi des patrons qui les inventent). L'exploitation procède du monopole de la circulation, mais la mise en œuvre pratique, pacifique et réglée, de la sujétion des producteurs, repose elle, tout entière, sur la fiction d'une équivalence des biens échangés, fiction suspendue à la parole du patron qui la soutient et l'argumente... Là réside tout l'art original de la domination patronale : y faire croire. La même croyance peut d'ailleurs être partagée par les patrons, le propriétaire, le gérant, le commerçant ou le recruteur de main-d'œuvre, car la bonne foi des meilleurs d'entre eux ne peut être surprise : la structure imaginaire de l'exploitation s'impose à tous et tous en sont captifs.

On se rend compte enfin qu'à l'issue de l'échange entre les biens et le produit du surtravail, et au travers de cette « équivalence » fictive, les patrons ont payé effectivement l'entretien des capacités de travail de leurs « clients » à son coût sur le marché (c'est probablement la seule relation proprement marchande dans ce processus, laquelle demeure invisible comme telle aux yeux des protagonistes) :



*Fiction d'une équivalence marchande
entre les biens et le produit du surtravail*

L'expression la plus tangible de cette croyance est évidemment la fameuse « dette », qui pèse depuis les premiers temps de la colonisation peut-être, et jusqu'à nos jours, en Amazonie et ailleurs, sur des millions de producteurs latino-américains (et sur la proie des tueurs à la solde de certains patrons). De notre point de vue, l'avance initiale faite aux

employés, lorsqu'elle a lieu², n'est pas la cause réelle de leur endettement, même si elle apparaît comme telle aux yeux des protagonistes : elle n'est que le paiement anticipé de l'entretien de leurs capacités de travail. L'insolvabilité de cette dette, phénomène structurel bien connu, suppose simplement que les patrons, maîtres des prix, fixent celui de la capacité de travail de leurs employés en fonction d'un seuil de productivité maximum sur leurs domaines ou dans la région, en sorte que seuls les meilleurs parviennent à approcher le solde de leur dette.

Dès lors, la dette apparaît résulter d'une inversion imaginaire, selon laquelle la valeur marchande des biens vendus par le patron, au lieu d'être inférieure à celle du produit du surtravail ($X > Y$, ce qui est la condition réelle du profit), est présentée et perçue comme supérieure :

$$X < Y$$

Il devient manifeste alors que la véritable fonction du débit des producteurs n'est pas financière, mais tout entière sociale :

- lorsque la dette est reconduite, elle perpétue la pression patronale sur les travailleurs de productivité moyenne ;
- quand elle augmente, l'étreinte se resserre, sanctionnant la faiblesse relative de la productivité des producteurs insuffisants, sur lesquels s'alourdit le joug patronal ;
- si enfin elle diminue, elle atténue le poids des obligations des producteurs consciencieux. La dette, totalement imaginaire en son principe, rive ainsi la totalité des producteurs aux domaines ou magasins patronaux, les paresseux comme les acharnés.

La dette n'est que la forme comptable de l'exploitation, mais elle compose le cadre imaginaire dans lequel la captivité (*o cativoiro*) des producteurs revêt une signification chiffrée collectivement reconnue, et peut acquérir une légitimité. Les patrons s'en autorisent comme ils le feraient d'une loi, afin de rappeler à l'ordre de ce qu'ils leur doivent, leurs employés, lesquels se heurtent aux exigences numériques de leur dette comme aux murs d'une prison.

La dette ainsi définie, le plus humble cadeau du débiteur à son créancier est évidemment perçu par celui-ci comme le simple dû d'un *obligé*, tandis que le même présent, provenant du maître « marchand », est reçu par son employé ou « client » comme une faveur obligeante. Chaque menu

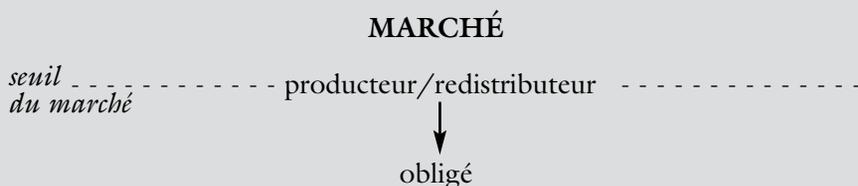
2. Une avance est souvent faite aux « clients », au seuil d'une saison productive, qui s'inscrit d'emblée dans le scénario marchand : les producteurs sont réputés « acheter » les biens avancés (subsistances, semences, logement, outils, frais de voyages, etc.), et s'ils n'en ont pas les moyens – ce qui est la situation ordinaire –, ils font inscrire sur le livre de comptes patronal le montant inaugural de leur « dette ».

service offert par les dominants (A) aux dominés (B) s'effectue en effet à l'encontre et aux dépens de tout sentiment de réciprocité. Un tel service ne peut que renchérir la dette, faire reculer l'horizon d'une inaccessible parité sociale, et mettre un peu plus ses destinataires à l'épreuve de leurs obligations. La relation est foncièrement inégalitaire :

$$A > B$$

La dette est grosse, alors, d'un effet social supplémentaire. Car les patrons, agents et bénéficiaires directs de l'exploitation, en viennent à prendre aux yeux de leurs victimes la posture inverse d'êtres d'exception, bons et magnanimes. Loin d'être regardés comme des exploitateurs, ils sont loués – et aimés – pour la générosité de leurs menus services et présents. Ils deviennent des protecteurs et des *redistributeurs* paternels. Et ils le sont à leur manière en effet, pourvu que la population destinataire de leurs largesses, qu'ils ont collectivement exclue de tout accès autonome au marché, les croie, obéisse et travaille pour eux.

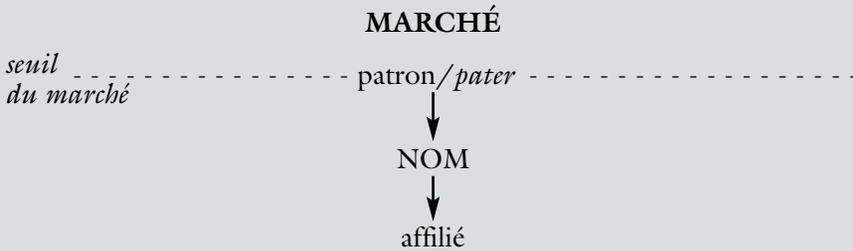
Une seconde inversion imaginaire est donc à l'œuvre, qui ne porte plus sur la valeur relative des transferts mais sur la personne même, cette fois, des dominants et des dominés :



Cette croyance habite l'âme et fonde l'existence sociale de tous les protagonistes de ce dispositif d'exploitation. On voit que celui-ci est très éloigné de l'association libre de personnes volontaires... L'autonomie des partenaires n'est pas garantie par l'existence d'un tiers (fût-il symbolique) : une telle autonomie n'existe pas, la relation est ici parfaitement duelle, inégalitaire et anticontractuelle. Autrement dit, ce que nous appellerions la Loi – le principe symbolique d'où procède la signification reconnue (et donc la légitimité) du lien entre dominant et dominé – ne peut être dissociée de la figure du dominant. Elle ne provient pas d'une figure indépendante du plus fort : ce sont les patrons qui s'en font le vecteur immédiat et tendent même, dans certains cas, à s'identifier avec elle. C'est le principe du charisme.

En l'absence de séparation formelle du dominant et de la Loi, comme partout ailleurs en telle circonstance semble-t-il, la métaphore paternelle est requise socialement pour engendrer le sens de la domination. Les uns et

les autres en convoquent l'artifice pour prêter une signification au réseau d'obligations constitué autour du patron. Celui-ci, qui offre déjà aux yeux de ses obligés la figure d'un être sévère mais juste, compose avec le signifiant de sa posture imaginaire : celui d'un *père*. Le pas qui sépare la signification de l'institution a été franchi aisément dans l'histoire, partout où le système était susceptible de se reproduire de génération en génération (ce qui est rare actuellement). On affiliait les obligés ou leur descendance au patron qui leur transmettait son nom à l'occasion du baptême :



Paternalisme et capitalisme

La validité, la portée et les limites contemporaines de ce modèle restent à débattre, mais il peut être intéressant de souligner ici, à grands traits, ce qui distingue ce dispositif du capitalisme. Le paternalisme en dépend naturellement, puisqu'il constitue une des formes de son expansion coloniale mondiale... En ce sens, il doit même être regardé comme une des figures du capitalisme, s'engendrant et se perpétuant sur ses marches. Mais cette figure ne lui ressemble pas : comme si le monde bourgeois moderne s'était articulé avec sa propre projection coloniale comme avec une réalité qui lui était étrangère.

On connaît la distinction, pour ainsi dire « technique », des deux systèmes, qui réside dans la nature du monopole établissant un rapport de force entre dominants et dominés :

- contrôle des moyens de production pour le capitalisme (coextensif à l'institution d'un marché concurrentiel) ;
- contrôle des moyens de circulation pour le paternalisme (coextensif au verrouillage du marché).

Mais, en continuité avec le principe d'exposition adopté jusqu'à présent, je soulignerai les différences des deux modes d'exploitation telles qu'elles s'offrent à l'observation sur les trois registres distingués (réel, imaginaire et symbolique).

Les transferts réels sont identiques dans les deux systèmes, c'est d'ailleurs la condition de toute exploitation : la valeur marchande du produit du surtravail est supérieure à celle des biens de subsistance :

$$X > Y$$

En revanche, la structure de fiction des deux dispositifs est différente. Les obligés du paternaliste *croient* s'endetter, comme on l'a vu : vrai ou faux ils le croient, et tout le monde le croit. Autrement dit, la valeur du produit du surtravail est perçue comme inférieure à celle des biens de subsistance, $X < Y$, ce qui est l'inverse de la valeur relative des transferts réels. On notera que les exploités ne sont pas dépossédés de leur capacité de travail dans cette situation, comme l'étaient les esclaves par exemple, mais qu'ils n'en sont pas non plus propriétaires : ils en sont perpétuellement *redevables*. Nous avons déjà souligné la situation foncièrement inégalitaire des protagonistes de cette relation : $A > B$.

La condition des salariés du capitalisme est très différente. Ils sont saisis à leur tour (comme les obligés) dans une structure de fiction, mais le scénario n'est pas le même. Les salariés ne confrontent pas la valeur de leur production avec celle des biens de leurs employeurs par exemple (ceux-ci n'ont d'ailleurs rien à leur vendre). Il s'agit plutôt, pour les producteurs salariés, de mesurer le coût de leur travail : car ils sont convaincus de le vendre librement et, si tout va bien, de le vendre à son prix. Ils croient que $X = Y$.

Ils ne reçoivent en réalité, comme les obligés, que le prix des moyens de subsistance et ne vendent donc, eux aussi, que leur capacité de travail. Mais peu importe, la structure de fiction est telle, cette fois, que l'exploité n'est plus redevable de sa force de travail : il en est propriétaire et croit faire face comme tel au capitaliste. C'est dans le creuset de ce face-à-face entre propriétaires, c'est-à-dire entre égaux, fussent-ils fictifs, que surgit la figure originale du *contrat* entre exploités et exploités. Cette disposition n'est pas moins imaginaire que la dette des obligés, mais elle n'est pas moins structurelle non plus. Et la structure imaginaire capitaliste s'oppose ici à celle du paternalisme sur un point dont les conséquences sociologiques sont considérables : l'égalité formelle des partenaires de l'exploitation : $A = B$.

paternalisme :	capitalisme :
$X < Y$	$X = Y$
$A > B$	$A = B$

Dans le monde capitaliste, enfin, on le conçoit aisément maintenant, la Loi peut être dissociée des exploités sans dommage pour leur domination,

puisque tous sont formellement égaux : on peut la porter tout entière au lieu vide du tiers symbolique requis par la forme contractuelle de l'exploitation. Les dominants doivent même le faire, car la possibilité de se prévaloir de l'indépendance de la Loi constitue le principe original, et puissant, de la légitimité moderne. C'est la séparation elle-même, plus que le sens aléatoire de la Loi, qui peut être envisagée comme la matrice de la symbolisation sociale de l'univers capitaliste. Elle est grosse de sa propre objectivation dans les figures institutionnelles de l'État de droit, où la Loi, indépendante formellement du dominant, est la même pour lui-même et pour le dominé : L (A et B).

Cette séparation est inconcevable pour le paternaliste, qui pourrait se détruire en embrassant la Loi des bourgeois. Sa légitimité ne résulte pas de la possibilité d'invoquer l'arbitrage, la rigueur et la dignité d'une Loi indépendante devant laquelle tous, dominants et dominés, seraient réputés égaux. Car le dominant paternaliste, si minable soit-il, est seul garant de sa propre parole : sa légitimité est charismatique. Elle ne résulte pas de sa capacité à se séparer de la Loi, mais au contraire à l'incarner, à s'en faire le vecteur devant ceux qu'il domine : $A > L(B)$. Sa domination requiert l'*amour du dominé* (cet amour qui indiffère complètement les bourgeois), et il n'est pas surprenant de retrouver, là encore, l'effet de cette exigence originale dans la définition populiste du champ politique et de l'État latino-américains.

paternalisme :	capitalisme :
$A \rightarrow L(B)$	$L(A \text{ et } B)$

Gare aux dominés, pourtant, si d'aventure le maître vient à décrocher de la Loi qu'il incarne. Il n'y a pour ainsi dire plus rien à dire pour personne alors, le recours d'un tiers n'existe pas : il ne reste plus aux dominés qu'à fuir et aux maîtres qu'à tuer. Ces maîtres ont souvent eu les deux mains occupées : une sur le cœur en gage de parole vraie lorsque tout marche bien, l'autre sur leur arme pour en prévenir ou sanctionner la faillite. Le *bon* patron n'était pas avare de sa bénédiction naguère, il la distribuait généreusement et sans vergogne particulière au nom de Dieu. Mais cela explique également, dans une certaine logique chrétienne, que les dominés aient été si souvent enclins à reconnaître, sous les traits du patron qui ment et redistribue mal, derrière le masque du *mauvais* patron, le faciès du Diable.